

LE MANDEMENT VITICOLE

De la gare CFF de Genève, on emprunte le RER en direction de La Plaine que l'on quitte à la halte de Russin pour rallier en moins d'un quart d'heure les Teppes de Verbois, vaste zone protégée d'une centaine d'hectares, délimitée par le Rhône, la voie de chemin de fer et le barrage de Verbois (panneaux d'information sur place; balisage spécial à l'intérieur de la réserve). On quitte la réserve par le delta de l'Allondon où l'on retrouve le balisage pédestre pour grimper sur le plateau de Dardagny par La Donzelle qui domine le Rhône et le hameau de La Plaine (gare RER). Dardagny, son château, ses belles fermes et demeures restaurées, est traversé pour descendre dans le vallon de l'Allondon. On chemine jusqu'aux Granges en passant par la **chapelle moyenâgeuse de Malval**.

Peu après le pont des Granges enjambant l'Allondon, subsiste la possibilité de poursuivre l'itinéraire (traverser le camping cantonal) en remontant le cours d'eau au travers des Grands-Bois, dont on sort à Moulin-Fabry. On remonte sur le coteau de Chouilly, village vigneron qui possède un château et de fort belles demeures, puis on dévale la pente en direction de Satigny-gare où l'on retrouve le RER. Auparavant, on s'arrêtera à l'ancienne église du prieuré de Satigny-Dessus, laquelle possède un choeur gothique très particulier.

Une variante, dès le pont des Granges, permet de revenir à Russin-gare par le bois des Petets et les Monts-de-Russin aux larges horizons sur la cuvette genevoise.

Temps de marche : env. 3 h 30.



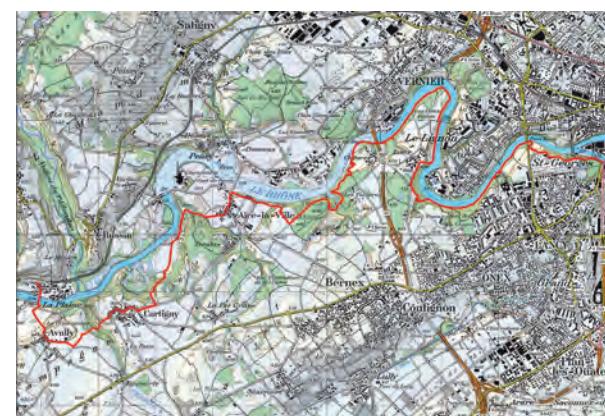
LE RHÔNE ET SES RICHESSES NATURELLES

Ce fleuve, qui baigne non seulement des cultures millénaires, mais qui chante également les coutumes ligures et la splendeur des villes, s'écoule sur 812 km du Saint-Gothard à la Méditerranée et traverse sur 27,2 km le territoire genevois. Un sentier, dit du Rhône, le parcourt pratiquement sur toute la rive gauche.

Le point de départ est au Bois de la Bâtie. On longe, direction sud, le cimetière de Saint-Georges pour descendre sous le pont Butin et côtoyer de très près le fleuve dont le cordon boisé recèle des espèces faunistiques et florales très riches, souvent en provenance du couloir rhodanien. On pousse jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Loëx, dont le hameau regarde, sur la rive droite, la **cité du Lignon**, long serpent résidentiel de 12 étages, avec deux tours, et comptant 2 800 logements. Le chemin se poursuit face au coteau de Vernier d'où surgit l'autoroute que l'on dépasse par-dessous, à Chèvres. Peu après, on pénètre dans les bois de Planfonds, puis de Châtillon. Au sortir du bois, le regard est capté par l'extraordinaire panorama de La Champagne. Aire-la-Ville est rapidement traversé pour laisser de côté le barrage hydroélectrique de Verbois et rejoindre le village de Cartigny. L'ancien lit du Rhône est aujourd'hui une réserve naturelle (Moulin-de-Vert). Au loin, la trouée du Fort de l'Ecluse; on se dirige sur le Nant des Crues par le chemin des Ecoliers qui relie depuis des siècles les villages de Cartigny et d'Avully. Dans ce dernier, on admirera la maison Desbailllet, l'un des plus beaux domaines genevois. C'est au pied du talus d'Avully, qui domine le Rhône, que Jules César, en 58 av. J.C., dressa ses palissades pour retenir les Helvètes...

On rejoint la gare de La Plaine (RER) en traversant le Rhône.

Temps de marche : 5 h.

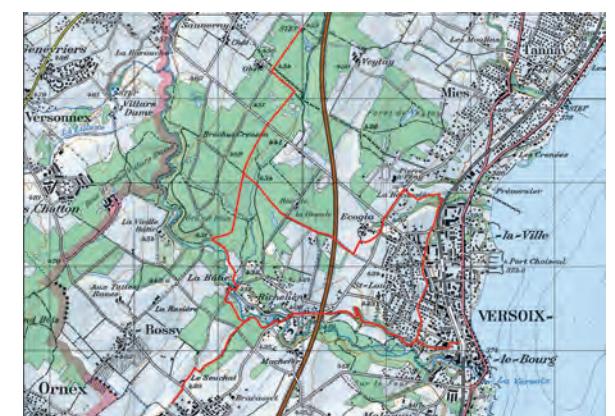


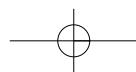
DE LA FORÊT AU LAC

On emprunte l'autobus «Z» à la gare de Genève, direction Collex-Bossy. Le parcours d'une demi heure est déjà une étonnante fenêtre sur les belles campagnes de Chambésy, Bellevue et l'horizon proche du Jura. On descend à l'arrêt «Seuchat», peu après avoir quitté Collex. On chemine en direction de La Bâtie, hameau lové au fond d'une dépression de la Versoix, pour le contourner et rejoindre la belle allée du bois de Sainte-Marie. Dès lors, on arpente les Grands Bois de Versoix qui étendent leur ombre jusqu'à Chavannes-de-Bogis, en terre vaudoise. À la hauteur de l'Observatoire de Sauverny, soit on quitte le canton pour rallier Coppet (train, bateau) par Commugny, soit on demeure sur sol genevois. Pour cela, il convient de bifurquer déjà à la croisée de Sainte-Marie (abri), de traverser le bois des Douves (abri), puis le domaine d'Ecogia avant de rejoindre le centre sportif de La Bécassière (bus «V», direction Cornavin). De là, il est également loisible de poursuivre en direction de Versoix par le Nant de Braille, puis de longer le canal de Versoix, pour rallier la halte de Pont-Céard (CFF) ou la gare de Versoix.

Une variante plus courte consiste à descendre au bord de la Versoix dès l'extrémité du **canal de Collex**. On enjambe le canal Estier - du nom de la famille qui exploite encore la petite centrale électrique - et poursuit le long du canal corseté jusqu'au hameau des anciens moulins de Richelien. On franchit la Versoix pour retrouver cette fois le canal de Saint-Loup; parcours très romantique, apprécié l'été, qui débouche à La Colombière. Soit on poursuit par le canal de la Versoix jusqu'à Pont-Céard (CFF), voire La Bécassière (bus «V»), soit on descend gentiment jusqu'à la gare de Versoix.

Temps de marche : de 2 à 3 h selon les variantes.



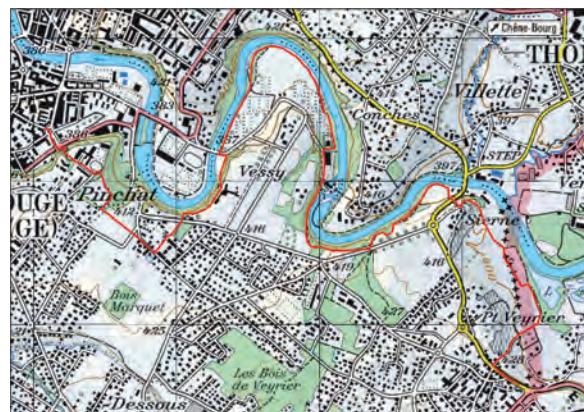


AUX PORTES DE LA VILLE

On emprunte le tramway direction Bacht-de-Pesay que l'on quitte à l'arrêt «Ancienne» (salle communale de Carouge) pour tendre (5 min. à pied) vers la place Sigismond, proche du cimetière. On grimpe sur le plateau de Pinchat en enjambant la route du val d'Arve par la passerelle des Moraines, traverse la zone scolaire du collège de Pinchat, puis, direction le Salève, par la Tour-de-Pinchat. Traversée du pré-promenade de la Guinguette pour rejoindre l'arrière du domaine hospitalier de Vessy. Descente (escalier) en direction de l'Arve et des installations sportives de la Grande-Fin, dominées par les quartiers résidentiels de Champel – Conches. A l'usine hydroélectrique de Vessy, on poursuit tout droit sur la rive gauche de l'Arve et on remonte (escalier) sur la falaise pour atteindre le bois de Pin. Le sentier se poursuit sur le haut de la falaise, puis en bordure du cordon boisé jusqu'au pont de Sierne que l'on ne franchit pas. Traversée de la route cantonale et montée au bel **hameau de Sierne**, lequel conserve une grande unité architecturale. Sans s'en apercevoir, on quitte le territoire suisse sur 600 m pour y revenir par le cimetière israélite de Veyrier. Du village, plusieurs lignes de bus rallient la ville.



Temps de marche : env. 2 h.



GENÈVE RANDO (SUISSE RANDO)

C'est le 15 février 1973 que fut fondée la section genevoise de tourisme pédestre, donc 40 ans après la création de la «Fédération suisse de tourisme pédestre», aujourd'hui «Suisse Rando». Pourquoi une si longue attente? L'exiguïté du territoire et la forte motorisation en furent certainement les causes.

Et pourtant, le tourisme pédestre était déjà modestement implanté, grâce au soutien de la Compagnie genevoise des tramways électriques, puis, dès 1970, à celui du Touring Club Suisse. En 1987 vinrent les décisions populaires et fédérales pour protéger le réseau suisse des chemins de randonnée pédestre. Néanmoins, il fallut attendre 1998 pour que Genève adopte une loi cantonale d'application... En 2002, le plan directeur était validé et mis en place en 2003.

Aujourd'hui, «Genève Rando» assure, sur la base d'une convention avec l'Etat, le balisage du réseau cantonal des chemins et sentiers de randonnée pédestre, soit environ 350 km (carte nationale 270 T au 1:50 000ème), auxquels il faut ajouter les 43 km des deux itinéraires nationaux (n° 3 et 4) et quelque 110 km de chemins transfrontaliers, balisés, eux, sur France, selon les chartes des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie.

«Genève Rando» offre à ses membres cotisants un copieux programme d'excursions journalières, été comme hiver (raquettes à neige), et de séjours (2 à 7 jours). Le site internet www.geneverando.ch est richement illustré de photographies et d'informations détaillées.

Recommandations

Le balisage est une nécessité pour le randonneur ne connaissant pas la région visitée. Mais il canalise également le promeneur sur certains itinéraires pour éviter une pression excessive sur des sites sensibles.



Les itinéraires sont bidirectionnels (sur France, en boucle) et tous desservis par les transports publics. Il appartient au randonneur d'organiser son parcours en fonction du temps dont il dispose (4,2 km par heure) et des conditions météorologiques. A Genève, des chaussures basses sont généralement suffisantes. Toutefois, en forêt, hors belle saison, mais tout particulièrement au Salève et dans le Jura, des souliers à tiges montantes avec une semelle bien profilée, sont nécessaires. *Attention! Les parcours décrits ci-après comportent des escaliers.*

Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de la topographie (BA091285)
Mai 2009 - jcc

Randonner à Genève...

4 propositions parmi d'autres!



- **Le Mandement viticole**
- **Le Rhône sauvage**
- **De la forêt au lac**
- **Aux portes de la ville**



www.geneverando.ch